



SECTION
DE LA
MARNE

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS
Tél : 06 17 40 61 39
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

EFFA-RANT

Le Comité Technique Local, du 08 octobre 2018, est révélateur de la dégradation du dialogue social et de la considération envers les agents.

A l'ordre du jour, 17 points à débattre : vous trouverez la déclaration liminaire de **F.O.-DGFIP** en fin d'article.



Les dates retenues pour 2019 sont les :
- vendredi 31 mai (pont de l'Ascension)
- vendredi 16 août (pont de l'Assomption)

F.O.-DGFIP a voté POUR puisque la majorité des agents y sont favorables



Une note de la Direction Générale doit paraître en octobre ou novembre 2018 pour une mise en place au 1^{er} trimestre 2019.

F.O.-DGFIP vous enverra un tract détaillé à ce sujet mais la vigilance est de mise même si l'offre peut paraître alléchante.

SPFE DÉPARTEMENTAL

Mêmes prétextes, Mêmes conséquences

La Direction annonce la fusion des 4 SPF (Reims, Épernay et 2 pour Châlons) au sein d'un SPFE départemental à Reims. La date retenue est le 22 juillet 2019.

Comme à son accoutumée, elle met en avant un effectif très réduit et la perte de technicité. Or, certains agents ne désirent pas suivre leur mission et changer de

résidence. Ainsi, cette perte de technicité va être effective malgré la fusion.

Les agents ont la possibilité d'effectuer une journée d'immersion à Reims avant de suivre ou non leur mission. Cette proposition a été validée par le Directeur.



C'EST FORCÉMENT VOUS

Du 29 novembre au 6 décembre 2018
VOTEZ ET FAITES VOTER



Petit rappel : le retard des SPF est exclusivement imputable aux suppressions d'emplois réalisées depuis l'informatisation du fichier SPF en 2001 et la suppression d'un poste sur chaque résidence SPF pour alimenter l'équipe de renfort.

L'inF.O. en plus :

La Brigade Nationale d'Intervention sur la Publicité foncière (BNIPF) a installé 2 plate-formes depuis septembre 2018 à St Germain en Laye et à Caen afin d'effectuer du travail à distance.

Il est envisagé d'installer 5 plate-formes au total et d'abandonner à terme les déplacements dans les SPF.

Des problèmes apparaissent déjà du fait de l'absence de dossier « papier ».

Les conditions de déménagements (archives, locaux, sécurité...) ne sont pas complètement arrêtées. Les agents seraient installés au RDC et au 2^e étage (aile « impôt »). Les archives seraient au RDC et au 3^e étage, voire les combles. Comme l'a rappelé **F.O.-DGFIP**, des

questions de sécurité (incendie, plans...) restent en suspens (cf Compte-rendu CHS du 27 septembre 2018).

F.O.-DGFIP a voté CONTRE la fusion de ces services.

Un projet national prévoit la création d'un SPFE national unique.

SITE DE REIMS

Réinstallations de la DIRCOFI, de l'ACIF, de la Trésorerie Amendes

Le déménagement de la Trésorerie Amendes est prévu en février 2019, ceux de la DIRCOFI et de l'ACIF en avril 2019.

Par manque de concertation en amont, la Direction est incapable d'apporter toutes les réponses (accès aux personnes à mobilités réduites, sécurité incendie, archivage...).

Ce projet a déjà reçu en partie un avis défavorable du CHS le 27 septembre 2018. Dans ces conditions, comment peut-on accepter en CTL un projet qui va être représenté en CHS le 17 décembre 2018 ?

F.O.-DGFIP a voté CONTRE dans l'attente du nouveau projet

ACCUEIL / CAISSE / SIP REIMS Tensions dans les services

A partir du 3 janvier 2019, une caisse unique sera mise en place pour le site de Reims. La Trésorerie Amendes complètera le dispositif en février 2019.

Le SIP « accueil » aura en charge l'accueil primaire et la Trésorerie Municipale la caisse (2 agents titulaires et 2 suppléants). Son rôle ne sera pas de donner des renseignements. Les caissiers sont dans l'inquiétude d'horaires tardifs en fin de journée.

Aucune information sur les emplois n'a été donnée concernant les charges de travail. Ce sujet sera abordé lors du prochain CTL « suppressions d'emplois ».



Agents : on vous surveille

Parallèlement, les problèmes grandissent au sein du SIP (congrés, organisation du travail, multiplication des tâches, propos déplacés de la hiérarchie et menaces envers les agents...).

Quelle surprise et le mot est faible de voir que la sécurisation des lieux est employée à d'autres fins qu'à sa fonction d'origine.

F.O.-DGFIP a voté CONTRE La désorganisation actuelle ne peut que laisser sceptique les agents sur le futur de cet accueil

ACCUEIL PHYSIQUE

MSAP (Maisons de Services Au Public) L'avenir de la DGFIP !!!

Comme la presse locale l'a relaté (l'Union du 20 septembre 2018), la MSAP est l'avenir de l'accueil physique avec un titre évocateur : « les services publics veulent plus de proximité ».

Mais de qui se moque-t-on ?

C'est la seule solution trouvée (sans agent DGFIP et sans accueil primaire) par notre administration et les autres (CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi...) pour pallier les suppressions d'effectifs : on vous montre comment vous connecter sur le site impôt.gouv afin d'effectuer vos démarches et c'est tout !!!

Accueil sur RDV

Et, on le prépare à quel moment ?

La Direction présente cette possibilité comme une nouveauté. Mais, il faut rappeler que les agents le pratiquaient déjà depuis plusieurs années.

Des plages horaires sont destinées à ce type de RDV mais les agents n'ont pas toujours le temps de le préparer. La Direction impose ses directives sans donner les moyens à son bon fonctionnement.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018

SITE D'ÉPERNAY Travaux d'aménagements

L'accueil du public s'effectuera uniquement au RDC dans les 6 box prévus. Les accès aux étages s'effectueront de manière sécurisée (digicode).

La société a averti que les travaux entraîneront des nuisances sonores importantes durant les vacances de la Toussaint.

F.O.-DGFIP a demandé une autorisation d'absence exceptionnelle au Directeur comme ce fut le cas dans certains services de Reims en 2017. Mais, il a refusé : les agents apprécieront !!!

Le déménagement de la Trésorerie Hôpital se fera en novembre 2018 toujours sur le même étage avec un espace de travail plus grand.

F.O.-DGFIP s'est abstenu par manque de concertation en amont des projets (sécurisation des lieux, mobilier, archives...)

RNF – PRODUITS DIVERS

Comme d'autres, le service des Recettes Non Fiscales va connaître une restructuration.

Globalement, la Direction estime la charge de travail à 5 ETP (Equivalents Temps Pleins).

EMPLOIS SERVICES CIVIQUES

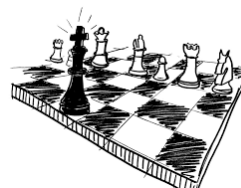
F.O.-DGFIP a constaté qu'un emploi « service civique » renseignait les usagers à l'accueil primaire du SIP de Reims et

disposait d'une habilitation ADONIS « consultation ». La Direction connaît cette situation qui ne la choque pas. Ce besoin d'emplois devrait être comblé par un recrutement d'agent DGFIP.

Un point à l'ordre du jour de ce CTL rappelle les règles d'application qui mettent en défaut la Direction.

Pour une transparence totale, voici les missions possibles pour les emplois civiques :

- mission de facilitation en amont de l'accueil au guichet des particuliers (*donc pas d'accueil primaire*)
- mission consistant à familiariser certains publics (personnes âgées, personnes en difficulté...) au maniement informatique et à l'utilisation de services en ligne (*PC destinés aux usagers*)
- mission tendant à faire connaître les finances publiques et en particulier les impôts aux jeunes en milieu scolaire



TRESORERIE D'HERMONVILLE

Le projet de fusion des Trésoreries de Fismes et d'Hermonville a été stoppé par notre ministre sans explication.

C'est un désaveu vis à vis de notre Direction Locale mais ce n'est que partie remise.

Notre Directeur, étant convaincu du bien fondé de ce projet, il n'hésitera pas à le représenter.

F.O.-DGFIP se satisfait du maintien de cette Trésorerie.

Comme d'habitude, les agents restent des pions sur un échiquier aux yeux de notre ministre. Dans une grande majorité de départements, cette situation identique est « en marche ».

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP :

Christelle HANTISSE	Catherine LADIRAY
Simon BUR	Sylvain COMMENCAIS



SECTION
DE LA
MARNE

CTL DE LA MARNE
du 08 octobre 2018

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur, mais quelle surprise de constater l'ampleur de l'ordre du jour de ce CTL.

Vous savez que les droits syndicaux ont été réduits depuis 2017 et vous n'hésitez pas à convoquer un CTL avec 17 points.

Comment dans ses conditions pouvoir préparer sereinement les sujets, avoir un dialogue social de qualité et défendre au mieux les agents.

F.O.-DDFIP51 vous a interrogé par mail le 28 septembre à ce sujet mais notre courrier est resté sans réponse.

Les agents apprécieront.

De même, **F.O.-DDFIP51** vous a interrogé par deux fois sur vos projets concernant la DDFiP de la Marne.

En effet, lors de son discours du 11 juillet dernier, le ministre DARMANIN a invité les directions locales à faire remonter pour la mi-octobre leurs propositions concernant les fusions de direction.

En complément, le premier ministre a envoyé deux circulaires le 24 juillet ayant pour objet l'organisation des services publics.

A ces interrogations, votre réponse a été : « je n'ai pas de projet ».

Malheureusement, votre réponse amène encore plus d'interrogations et ne peut en aucun cas rassurer des agents anxieux à l'idée d'une fermeture de service, d'un changement de résidence...

Lors des visites de services, **F.O.-DDFIP51** n'a pu que constater la démotivation grandissante dans les services qui confirme les résultats de l'Observatoire Interne de 2017.

Les grands services comme le SIP de Reims semble voué à un travail de masse sans aucun intérêt et à une organisation du travail qui n'est

pas à la hauteur.

L'accueil ne désemplit pas et les tergiversations du gouvernement sur la mise en place du PAS n'ont fait qu'aggraver la situation.

Parmi les points à l'ordre du jour, Monsieur le Directeur, quel étonnement de constater que les MSAP sont des structures considérées « DGFIP ».

Et de voir écrit, dans le journal local du 20 septembre 2018, vos propos : « La MSAP est vraiment la forme de l'avenir en matière de contact avec l'usager » et le titre de l'article : « les services publics veulent plus de proximité ».

Mais de qui se moque-t-on ?

F.O.-DDFIP51 considère les MSAP comme des coquilles vides dans lesquelles aucun agent DGFIP n'est présent et aucun renseignement d'accueil type « primaire » n'est délivré. Ce n'est que de l'affichage pour pallier le manque d'emplois et de moyens à la DGFIP.

Votre volonté est de faire croire aux usagers à un accès « pluriel » de nos services alors que vous faites tout pour le rendre « singulier » : par exemple, l'avenir sans numéraire, pardon le « zéro cash » comme le disent les rapporteurs de CAP 2022, c'est plus chic et plus moderne et, à terme, l'externalisation de cette mission.

D'ailleurs, la Poste est sur les rangs. Vous connaissez bien le slogan ; « avec La Poste, on a tous à y gagner » surtout à perdre des emplois pour la DGFIP.

Monsieur le Directeur, vous avez été rapide et efficace pour répondre aux agents du SIE de Sézanne pour sa fermeture.

Dans ces conditions, **F.O.-DDFIP51** réitère sa demande effectuée par mail et restée sans réponse : combien de temps doit durer ce CTL ?